

25/09/2026

Promotion au choix

Attaché d'administration de l'Etat 2027

CONDITIONS A REMPLIR

- Justifier d'au moins neuf années de services publics, dont cinq au moins de services civils effectifs dans un corps ou un cadre d'emploi de catégorie B au 31 décembre de l'année de la promotion ;

Consultez la note de lancement pour la promotion au choix AAE :



PROCÉDURE

Vous devrez rédiger une lettre de motivation faisant état de vos acquis et de votre expérience professionnelle, ainsi que tout élément utile à la valorisation de votre parcours professionnel et de votre motivation pour l'accès au corps supérieur.

- Votre responsable doit remplir une fiche de proposition, accompagnée du dernier compte rendu d'entretien professionnel et de votre lettre de motivation. Ces trois documents doivent être transmis au bureau SRH2-B **au plus tard le 10 novembre 2026** par mél à l'adresse fonctionnelle srh2b-promotions-polebetc.catB@finances.gouv.fr.

Au titre de 2027, 65 secrétaires administratifs peuvent être promus au grade d'attaché, dont 22 par la voie de la promotion au choix.

CRITÈRES D'ÉLABORATION DU TABLEAU D'AVANCEMENT

Le tableau d'avancement est élaboré en tenant compte de la valeur professionnelle des agents et des acquis de leur expérience professionnelle.

La valeur professionnelle est appréciée au vu des critères définis dans les Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours :

- Occuper des postes considérés comme exposés ou peu attractifs ;
- Occuper des postes à forte technicité ;
- Avoir fait preuve de mobilité géographique et/ou fonctionnelle ;
- Démontrer son engagement professionnel, en suivant par exemple des formations permettant d'acquérir des compétences nouvelles demandées par l'administration ;
- Avoir préparé et présenter l'examen professionnel et/ou concours interne.

Le sujet de votre promotion au choix doit être évoqué lors de votre entretien d'évaluation. Votre supérieur hiérarchique doit mentionner clairement dans votre CREP votre capacité à exercer des fonctions de grade supérieur en cohérence avec la fiche de proposition.

Exercer des fonctions d'encadrement peut également augmenter vos chances d'être proposé. Votre N+1 pourra ainsi retracer vos qualités managériales, vos compétences professionnelles et vos qualités relationnelles.

A savoir : votre direction doit classer les fiches de proposition de ses agents pour chacun des exercices, par ordre de priorité en veillant à une représentation équilibrée femme/homme.

Elle devra également vous informer si vous êtes proposé ou non dès lors que vous êtes promouvables. L'information peut se faire lors de l'entretien professionnelle.

INFORMATIONS

SG/SRH/SRH2B - Pôle promotions - Immeuble Atrium - Pièce 5212 - 5 Place des Vins de France
75 573 PARIS CEDEX 12.

Tél : 01 53 44 22 03 de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mél : srh2b-promotions-polebetc.catb@finances.gouv.fr

Ne restez pas seuls pour optimiser vos chances d'être inscrits sur ce tableau d'avancement.

L'UNSA-Cefi est là pour vous aider à rédiger votre lettre de motivation.



UNSA-Cefi

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Centrale Économie Finances Industrie

Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1

139, rue de Bercy - Télédéc 656

75572 PARIS CEDEX 12

Tél : 01 53 18 60 92

Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr